



SOUTIEN APPORTÉ PAR LA FRANCE À L'UKRAINE ET LA MOLDAVIE



SOUTIEN SUR LE PLAN HUMANITAIRE

UKRAINE

→ **100 millions d'euros d'aide humanitaire**, annoncés dès le 1^{er} mars pour répondre aux besoins exprimés par les autorités ukrainiennes et les pays limitrophes.

→ **615 tonnes d'équipement** acheminés avec le soutien de l'Union européenne, comprenant des médicaments et du matériel médical, des groupes électrogènes pour des hôpitaux, de l'**aide pour l'hébergement** (tentes, couvertures, kits d'hygiène), de l'**aide alimentaire** (et 200 tonnes de plants de pommes de terre pour renforcer la sécurité alimentaire), **du matériel de sauvetage et de lutte contre les incendies**.

→ Envoi d'une cinquantaine de **véhicules d'urgence** (ambulances, véhicules incendie).

Mise en place de fonds de concours pour fédérer l'aide de près de 500 collectivités locales et de 52 entreprises représentant un montant de 5,8 millions d'euros.

MOLDAVIE

→ **15 millions d'euros d'aide** budgétaire.

→ **37 tonnes de matériel humanitaire**, dont abris et matériel d'urgence.

→ **17 générateurs électriques pour des établissements de santé**.



SOUTIEN APPORTÉ PAR LA FRANCE À L'UKRAINE ET LA MOLDAVIE



	UKRAINE	MOLDAVIE
SOUTIEN SUR LE PLAN MILITAIRE ET SÉCURITAIRE	<p>→ Fourniture de matériel défensif légal et non légal pour une valeur de 100 millions d'euros (moyens de protection, équipements optroniques, armements et munitions, systèmes d'armes répondant aux besoins exprimés par l'Ukraine).</p> <p>→ La France continuera de fournir l'Ukraine en capacités militaires additionnelles, en réponse aux besoins exprimés par les autorités ukrainiennes et en coordination avec nos partenaires européens et alliés pour assurer la complémentarité de nos actions.</p>	<p>→ Envoi de six personnels de la police aux frontières dans le cadre d'un accord entre l'agence européenne Frontex et la Moldavie.</p>
SOUTIEN SUR LE PLAN FINANCIER	<p>→ 300 millions d'euros en prêts garantis par l'État français via l'Agence Française de Développement, en soutien budgétaire.</p>	<p>→ 60 millions d'euros en prêts via l'Agence Française de Développement envisagé dans le domaine de l'énergie.</p>



**SOUTIEN
DANS LA
DOCUMENTATION
ET
L'INVESTIGATION
DES CRIMES
COMMIS**

UKRAINE

- Envoi d'une équipe technique composée de deux **médecins légistes et d'une quinzaine de gendarmes** de l'Institut de recherches criminelles de la Gendarmerie Nationale (IRCGN), experts des scènes de crime et d'identification des victimes. Elle met en place une chaîne d'examen et d'identification de corps, et déploie un LAB'ADN, dispositif d'analyses génétiques rapide et projetable. À la demande des autorités ukrainiennes, leur mission se prolongera.
- Versement anticipée de la contribution annuelle à la Cour Pénale Internationale, d'un montant de **13 millions d'euros**.
- Contribution exceptionnelle supplémentaire de **500 000 euros** à la Cour Pénale Internationale.
- **Mise à disposition de deux magistrats spécialisés et dix enquêteurs.**

**SOUTIEN
DANS L'ACCUEIL
DES RÉFUGIÉS
VENANT
D'UKRAINE**

-
- Plus de 51 000 personnes ont été décomptées sur le territoire en provenance d'Ukraine (au 28 avril 2022).
 - **Plus de 90 000 places d'hébergement** ont été recensées sur le territoire national pour les personnes fuyant la guerre en Ukraine (29 000 personnes ont recours à ces hébergement au 28 avril 2022).
 - **Prolongation des titres de séjour des citoyens ukrainiens.**
 - Mise en œuvre d'un mécanisme de protection temporaire incluant un **droit de séjour, l'accès au marché du travail, l'accès au logement, l'aide sociale, l'aide médicale, le droit à la tutelle légale pour les mineurs non accompagnés ainsi que l'accès à l'éducation.**
 - **Centralisation de l'aide des collectivités, des associations, des entreprises et des particuliers.**